

SOCIAL

JOB : « Tout va mieux »

La réunion du comité de suivi du plan social de JOB, jeudi dernier, a rassuré les ex-salariés de la papeterie, qui, inquiets des retards pris dans les financements et les emplois réservés (lire « La Dépêche du Midi » du 19 juillet), envisageaient alors de manifester à nouveau. Comme l'avait annoncé l'administrateur judiciaire, Olivier Benoît, les fonds avancés par l'Etat, mis à au paiement en début de mois, sont arrivés à disponibilité. Les ex-salariés

en congé de conversion percevront d'ici quelques jours leurs indemnités. Le conseil général et la mairie ont, lors de cette réunion, confirmé que les emplois réservés seraient effectifs dès la rentrée. Restent donc seulement en suspens les 9.500 F de CSG, prélevés sur la prime de dédommagement versée par l'industriel allemand. La demande de dérogation exceptionnelle court toujours. Les ex-salariés aviseront à la rentrée.

**LA DEPECHE
DU MIDI**

JUSTICE

JOB : histoire d'une agonie programmée



JOB-Parilux l'entreprise papetière toulousaine au rayonnement international a définitivement fermé ses portes au début de l'année, après dix années tumultueuses marquées par les dépôts de bilan, et les rachats douteux. Aujourd'hui, plusieurs procédures judiciaires son en-

core en cours. Les anciens employés se sont portés partie civile dans l'affaire Lavergne, du nom de cet administrateur judiciaire qui aurait touché 1 million de francs pour favoriser l'arrivée du groupe allemand Scheufelen à Toulouse.